

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN SHORES

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores tenue au Centre administratif, sis au 40, rue Mountsorrel, New Carlisle (Québec) le mercredi 29 novembre 2017 à compter de 19 h. Les personnes suivantes étaient présentes :

COMMISSAIRES : W. Gifford, président
M. E. Beaulieu (conférence téléphonique)
K. Imhoff (conférence téléphonique)
G. Briand (conférence téléphonique)
K. Dickson (conférence téléphonique)
R. Mundle (conférence téléphonique)
D. Bourgouin (conférence téléphonique)
M. Clarke

COMMISSAIRES PARENTS : K. Mackenzie
M. Howatson (conférence téléphonique)
C. Carney (absent)
P. Kerr (absent)

DIRECTEUR GÉNÉRAL : H. Miller (conférence téléphonique)
DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE : S. Ward, directrice des services financiers (absente)
SECRÉTAIRE GÉNÉRALE PAR INTÉRIM : D. Paulson (conférence téléphonique)

AUTRE : K. Barter, secrétaire de séance

ABSENTS : D. Gray, K. Eldridge, G. Hayes

Le président, W. Gifford, procède à l'ouverture de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires et souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

1. **ÉTABLISSEMENT D'UN QUORUM**

Le quorum est établi par W. Gifford.

2. **APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

C17-11-115

Il est proposé par G. Briand que l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil des Commissaires de la Commission scolaire Eastern Shores soit approuvé.

ADOPTÉ

3. **QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucun membre du public n'assiste à la présente séance.

4. **NOUVELLES AFFAIRES**

Sans objet

4.1 **RECOURS COLLECTIF**

C17-11-116

Il est proposé par M. Clarke que la secrétaire générale soit autorisée à informer les avocats *ad litem* de la Commission scolaire, soit *Morency Avocats*, que la CSES exige que toutes les discussions relatives à un éventuel règlement avec les plaignants soient confidentielles et conditionnelles à la conclusion d'une entente préliminaire avec les assureurs en cause.

ADOPTÉ

4.2 ACCÈS GRATUIT À L'ÉDUCATION

C17-11-117

Il est proposé par C. Mackenzie de demander au ministère de l'Éducation de prendre part, conjointement avec les commissions scolaires, à un débat substantiel sur la portée de l'éducation gratuite dans la société québécoise d'aujourd'hui. Ce débat social devrait permettre d'aborder les facteurs essentiels pour que les étudiants aient accès à un milieu scolaire dynamique, stimulant et accueillant.

ADOPTÉ

5. LEVÉE DE LA SÉANCE À 19 H 08

C17-11-118

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par C. Mackenzie que la séance soit levée.

ADOPTÉ

Secrétaire générale

Président